

Justificatif généré le 18/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

18/05/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293947>

N° d'annonce :

606801

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

TEA TEA TIME

Capital social : 2.000 €

Siège Social : 9 Rue Pierre Brossolette 94200 IVRY-SUR-SEINE

Objet : Salon de thé, traiteur, vente à emporter, livraison à domicile, épicerie fine.

Durée : 99 années

Président : Mme Savy NGAU PRIM, demeurant 11 Rue Anatole France 94460 Valenton

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGZdhulr

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGZdhulr>

